

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 22 JANVIER 2018**Objet : PROJET AINPULS 2018 DE LA CPME DE L'AIN**

Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT -
BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. FONTENAT - GALLET - JOSEPH - JOUSSEAU -
MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

La CPME de l'Ain a sollicité la Chambre pour une participation à l'événement "Ainpuls' Accélérateur de projets" qu'elle organise sur le weekend du 16 au 18 mars 2018 au Château de Chazey-sur-Ain.

Il s'agit d'une première dans le département pour laquelle plusieurs partenaires tels que le Conseil Départemental de l'Ain, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, BPI France, Orange et l'Association Lab 01 sont déjà engagés.

"Ainpuls' Accélérateur de projets" a pour ambition d'accompagner l'innovation des TPE-PME. Son concept est basé sur "l'open innovation" et le "lean startup". A partir de chaque projet d'entreprise, une équipe composée de professionnels et d'étudiants sera mobilisée autour du dirigeant. Un Jury sera en charge d'évaluer et classer les projets à l'issue des travaux. Les 3 porteurs de projets qui seront mis en avant par le Jury seront accompagnés par la CPME.

Sur cette base, il vous est proposé que la Chambre se positionne comme un des partenaires officiels de cet événement :

- en contribuant financièrement avec une subvention à hauteur de 1000€,
- en participant au jury avec la présence d'élus membres du GPI,
- et en contribuant techniquement par la mise à disposition des compétences de ses conseillers spécialisés au sein des équipes et/ou par l'organisation de conférences d'experts.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour se positionner comme un des partenaires officiels de cet événement :

**-en contribuant financièrement à ce projet avec une subvention à hauteur de 1 000€,
-en participant au jury avec la présence d'un élu membre du Groupe Projet Industrie,
-et en contribuant techniquement par la mise à disposition des compétences des conseillers spécialisés au sein des équipes et/ou par l'organisation de conférences d'expert.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	34
- Nombre de Membres présents	19
- Nombre de voix pour	17
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	2

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Patrice FONTENAT
Président